

BUREAU SYNDICAL

Compte-rendu de la séance du 10 janvier 2023
Mairie de Les Artigues-de-Lussac

Date de convocation : le 3 janvier 2023
Secrétaire de séance : Antoine GARANTO

Le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais.

Monsieur Antoine GARANTO a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents votants : 11

Mesdames : Fabienne KRIER, Marie-France REGIS, Liliane POIVERT,

Messieurs : Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD, Antoine GARANTO, Jacques BREILLAT, Philippe BECHEAU, Bernard LAURET, Pierre ROBERT, Marc SAHRAOUI

Ordre du jour

- I. Approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 13 décembre 2022
- II. Perspectives en vue du DOB 2023
 - Budget principal (SCoT, Tourisme, LEADER, CLS(M), PAT, Economie)
 - Budget ADS (et planification)
 - Budget GEMAPI
- III. LEADER 2021-2027
 - Composition du Comité de Programmation
 - Rédaction des fiches actions
- IV. ADS : recours à une prestation de services
- V. Questions diverses

I. Approbation du compte-rendu du Bureau Syndical du 13 décembre 2022

Monsieur Jacques BREILLAT, Président, rappelle que le projet de compte rendu a été transmis avec la convocation.

En l'absence de remarque, le compte rendu du Bureau Syndical du 13 décembre est validé à l'unanimité des membres présents.

II. Perspectives en vue du DOB 2023

- **Budget principal**

Le Président Jacques BREILLAT rappelle que le PETR est avant tout une structure d'ingénierie au service de projets/démarches/dispositifs définis à l'échelle du Grand Libournais.

En 2023, 3 CDD arrivent à échéance (Tourisme, Economie et LEADER). Compte tenu des termes des contrats, la prolongation des 2 premiers est aujourd'hui actée (suite au travail conduit par le Bureau tout au long de l'année 2022). Pour le 3^{ème}, la décision devra intervenir au plus tard en juillet prochain.

Pour 2023, les objectifs de travail sont :

- **Aménagement du territoire** (Délégation : Jacques LEGRAND / Cheffe de projet : Virginie BROUILLAC / Chargé d'études : Julien MAGNAC) :
 - o Poursuite de la mise en œuvre du SCoT ;
 - o Finalisation des travaux d'élaboration du Document d'Aménagement, Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL) engagés en 2022 ;
 - o Elaboration d'un schéma d'attractivité économique (volet foncier) ;
 - o Elaboration d'un Bilan énergétique territorial ;
 - o Révision du SCoT ;
 - o Préfiguration du Contrat Opérationnel des Mobilités régional.
- **Tourisme** (Délégation : Marc SAHRAOUI / Chargée de mission : Estelle PROFIT) :
 - o Administration du site portail « *Grand Libournais Tourisme* » ;
 - o Finalisation des podcats promotionnels « Balades au fil de l'eau » ; engagés en 2022 ;
 - o Coordination de la « Mise en tourisme des vallées » et AMO associées (étude gabarre, V91) ;
 - o Coordination de la refonte des Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et maîtrise d'ouvrage associée (interconnexions).

- **Economie** : (Délégation : Philippe BECHEAU / Cheffe de projet : Esméralda ANTUNES)
 - o Territoires d'industrie et AMO associées (école de soudure, création du Club des industriels) ;
 - o Elaboration d'un schéma d'attractivité économique (volet filières).

- **Revitalisation** (Délégation : Jérôme COSNARD / Cheffe de projet : Esméralda ANTUNES) : élaboration d'un programme « Action Collective de Modernisation (ACP) » en faveur de la revitalisation artisanale et commerciale des centres-villes/bourgs, et mise en œuvre associée.

- **Santé** (Délégation : Sébastien LABORDE / Coordinatrice : Louise GUILANTON) :
 - o Evaluation des mises en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS) et du programme d'actions associé au Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), et perspectives de reconduction ;
 - o Coordination de l'organisation des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) ;
 - o Organisation d'un colloque sur la santé mentale et d'une journée de sensibilisation à destination des élus ;
 - o Organisation d'une soirée d'accueil des internes ;
 - o Suivi des travaux de préfiguration de 2 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

- **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** (Délégation : Fabienne KRIER / Cheffe de projet : Valérie GANDRE) :
 - o Animation de l'observatoire du foncier agricole ;
 - o Structuration d'une filière maraîchère territoriale (plateforme logistique ; plateforme amendement organique) et gestion de la ressource en eau associée ;
 - o Elaboration d'un programme de lutte contre la désertification vétérinaire (sanitaire) ;
 - o Suivi des travaux en cours (étude régionale et expérimentations) autour de la création d'une filière chanvre.

- **Contractualisations** :
 - o **Europe** (Délégation : Liliane POIVERT / Animateur : Jérôme MOREAU / Gestionnaire Olivia PUTZEYS) : 1. Finalisation de la mise en œuvre LEADER 2014-2026 ; 2. Conventonnement 2021-2027 LEADER et FEDER OS-5 et mises en œuvre associées ;
 - o **Etat** : suivi de la mise en œuvre du CRTE ;
 - o **Région** : suivi de la mise en œuvre du CDT.

- **Autres** :
 - o AMO à la **création d'hébergements pour les travailleurs saisonniers viticoles** ;
 - o Préfiguration d'une **Convention Citoyenne pour le Climat** à travers l'organisation d'un atelier collaboratif « *la fresque du climat* » à destination des élus.

- **Budget annexe ADS**

Le Président Jacques BREILLAT rappelle que le budget annexe ADS regroupe l'ensemble des prestations proposées par le PETR :

- **ADS** : Au 1^{er} janvier 2023, le PETR administre le droit des sols pour le compte de 55 communes (4 du Fronsadais, 6 du Grand Saint-Emilionnais, 13 de la CALI et toutes les communes de Castillon-Pujols). Conformément à l'annonce faite en mai 2022, les coûts d'instruction vont subir, en 2023, une augmentation (la première depuis 2015, date de création du service).
- **Planification communale** : Pour mémoire, le PETR ne peut générer un chiffre d'affaires annuel supérieur à 34.400€. A ce jour, les perspectives de travail de l'année concernent les communes de : Pessac-sur-Dordogne, Saillans, Gensac, Saint-Jean-de-Blaignac, Saint-Aubin-de-Branne, Saint-Magne-de-Castillon, pour un montant prévisionnel de 21.970€.

- **Budget annexe GEMAPI (délégation : Antoine GARANTO / Suivi technique : Jean-Charles JOURDAN)**

Le Président Jacques BREILLAT rappelle, pour mémoire, que le PETR dispose d'un mandat de maîtrise d'ouvrage des EPCI : CA du Libournais et des CdC Castillon-Pujols, du Grand Saint-Emilionnais, du Fronsadais et des Rives de la Laurence, pour la réalisation des études préalables à la définition des systèmes d'endiguement de la basse Dordogne.

Le diagnostic préalable des ouvrages est en cours de finalisation, tout comme les simulations hydrauliques. Une décision des EPCI est attendu dans les prochains mois afin de connaître leur intention de reconnaître ou non les systèmes d'endiguement présents sur leur territoire, et de mandater le PETR pour l'élaboration des Etudes de Danger (nécessaires à la reconnaissance administrative des ouvrages) ou d'engager un processus de non reconnaissance.

III. LEADER 2021-2027

Madame Liliane POIVERT, Vice-Présidente du PETR en charge du programme LEADER, rappelle que le 9 décembre dernier, la Région a fait savoir que la stratégie territoriale du Grand Libournais, présentée par le PETR dans la perspective de la mise en œuvre des programmes européens Nouvelle-Aquitaine 2021-2027, a été sélectionnée.

Les prochaines semaines vont être consacrées à l'élaboration du cadre conventionnel, qui doit fixer les modalités opérationnelles de la mise en œuvre (fiches-actions) et la constitution du Groupe d'Action Locale (GAL) qui en assurera la gouvernance.

IV. ADS : recours à une prestation de services

Le Président Jacques BREILLAT explique que le service ADS doit faire face depuis avril 2022 à une succession ininterrompue d'arrêts de travail d'une de ses instructrices.

Afin de prévenir d'éventuels accroissements d'activité en 2023, et une poursuite des arrêts de travail, il est proposé de pouvoir faire appel à un prestataire.

Le projet de contrat a été transmis avec la convocation. Pour information, le prestataire pressenti a déjà travaillé avec le service ADS de la CALI.

V. Questions diverses

- **CRTE**

Le Président Jacques BREILLAT indique que, suite à la tenue du dernier Comité de Pilotage, le 16 novembre dernier, il a été convenu que les collectivités avaient jusqu'à fin janvier 2023 pour faire remonter leurs demandes de financement au titre du CRTE 2023. Pour rappel, les projets concernés doivent être structurants, avec une dimension (inter)communautaire identifiée au niveau du Projet de territoire du Grand Libournais.

Ainsi, pour rappel, toutes les actions cofinancées par l'État n'ont pas vocation à figurer au CRTE. L'Etat poursuit, en outre, le financement d'actions dans le cadre de la DETR et de la DSIL.

Un Comité Technique aura pour objectif, début février, de préparer un nouveau Comité de Pilotage de sélection des projets, dès que la Sous-Préfecture aura connaissance des enveloppes disponibles.

- **Calendrier prévisionnel des réunions**

Le Président Jacques BREILLAT propose de retenir les dates des 8 février, 2 mars, 4 avril, 3 mai, 13 juin, 5 juillet, 12 septembre, 17 octobre, 14 novembre, 5 décembre, pour organiser les prochaines réunions de Bureaux et/ou de Comités Syndicaux. Les horaires restent inchangés : 17h30. Les lieux seront précisés avec les convocations.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 18h15.

Fait à Libourne,
Le 10 janvier 2023

**La secrétaire de séance,
Antoine GARANTO**



**Le Président,
Jacques BREILLAT**



